

Pouvoir d'emprunt

dépenses temporaires sans effets durables. Elles n'ont aucun effet multiplicateur, sauf peut-être la subvention de \$3,000 à l'acheteur d'une maison neuve. Ce programme a pris fin. Le ministre des Travaux publics (M. LeBlanc) a beau se vanter du rythme accéléré des nouvelles mises en chantier, le fait est que, quand le programme sera terminé, le nombre de nouvelles constructions va dégringoler rapidement. Les Canadiens ne se fient pas assez au gouvernement ni à la relance économique pour vouloir prendre des risques sous prétexte que leur emploi est assuré. Les mises à pied sont encore très nombreuses et les cadres en sont souvent victimes. Dès que les cadres subalternes sont mis à pied, les employés aux niveaux inférieurs qui sont encore au travail se rendent bien compte que leurs propres emplois disparaîtront peut-être le lendemain.

Nous traversons une époque très instable. Je n'ai aucune idée de l'impact qu'auront ces emprunts massifs sur les épargnes des Canadiens. Il se peut fort bien qu'il englobent beaucoup de fonds placés dans des régimes de retraite et d'autres qui ordinairement ne sont pas investis dans le secteur industriel. Le gouvernement peut se compter chanceux, car la demande de fonds d'investissement dans l'industrie n'est pas très forte à l'heure actuelle du fait que l'industrie ne fonctionne pas à pleine capacité et que les investisseurs ne savent pas ce que l'avenir leur réserve. Le gouvernement a presque les coudées franches pour vendre ses obligations. Il est difficile de prédire comment les provinces vont réagir dans de telles circonstances. Étant donné que le gouvernement n'avait besoin que d'environ 10.7 milliards de dollars pour équilibrer son budget, pourquoi cette réserve additionnelle de 2 milliards?

Nous parlons de 2 milliards de dollars, non pas de menues dépenses de fin de semaine. Pour la majorité des députés et des Canadiens, 2 milliards, c'est une somme énorme. Il est difficile d'approuver un report de 2 milliards de dollars, mais, quant à moi, je pense que le gouvernement n'a aucune raison d'emprunter autant d'argent à l'heure actuelle. Le gouvernement devra rendre des comptes un de ces jours, c'est pourquoi je suis contre ce projet de loi.

M. Doug Lewis (Simcoe-Nord): Monsieur le Président, je suis heureux de pouvoir parler, pendant quelques minutes, du projet de loi C-151 que le gouvernement a présenté pour demander l'autorisation d'emprunter 14.7 milliards de dollars. C'est une somme tellement grosse qu'on a du mal à s'en faire une idée quand on la compare avec l'argent qu'on a soi-même à sa disposition. J'ai pensé qu'il serait intéressant de voir en quoi elle touche le citoyen ordinaire de ma circonscription.

Pour pouvoir contracter cet emprunt, le gouvernement va dépenser cette année l'équivalent de \$10,000 par contribuable. C'est une somme considérable, surtout que le gouvernement dépensait \$1,700 par contribuable le jour où le premier ministre actuel (M. Trudeau) a pris la direction du pays en 1967-1968. Le gouvernement dépense actuellement \$4,000 par habitant contre \$500 en 1967-1968. Un dollar sur trois sert à payer les dettes du gouvernement alors que cette proportion était de un dollar sur neuf il y a dix ans.

Les électeurs de ma circonscription s'inquiètent beaucoup de voir que notre déficit est de 31 milliards de dollars par année, de voir que le gouvernement dépense sans compter. Quand je vais dans ma circonscription, ils me demandent comment le gouvernement fait pour dépenser tant d'argent et à quoi il le

dépense. Je leur parle de l'assiette au beurre qui semble pratiquement inépuisable pour le gouvernement. Je leur dis que parmi ceux qui se servent abondamment, il y a Maislin Transport qui avait besoin de 31 à 34 millions de dollars parce qu'elle avait fait de mauvaises affaires et que les libéraux, le gouvernement autrement dit, ont décidé de la sortir du trou. Ils n'en reviennent pas. Je leur parle de Dome Petroleum qui s'est trouvé dans une mauvaise passe...

M. Fisher: Combien avons-nous investi dans Dome Petroleum?

M. Lewis: ... à cause du Programme énergétique national.

M. Fisher: Pas un cent.

M. Lewis: Je leur parle de la grande ville de Windsor et du Programme d'adaptation de la main-d'œuvre. Je leur parle de cette ville qui compte trois ministériels pour la représenter et du Toronto métropolitain que représente mon bruyant collègue d'en face qui a 30 sièges et cinq ministres seulement dont aucun n'a l'ombre des pouvoirs de ceux qui représentent Windsor. Il y a de quoi faire réfléchir quelqu'un qui représenterait Mississauga-Nord. Il serait gênant d'expliquer à ses électeurs que Windsor qui compte trois sièges a trois ministres alors que Toronto qui en a 30 n'en a que cinq pour la représenter. Voilà une chose que mon collègue aurait du mal à expliquer aux gens de Mississauga-Nord s'il avait le courage de s'y rendre de temps à autre.

• (1740)

Le Programme d'adaptation de la main-d'œuvre pour lequel le gouvernement a dépensé de l'argent, aurait pourtant été bien accueilli dans Simcoe-Nord, surtout dans les régions de Penetanguishene et de Midland qui comptent 33 p. 100 de chômeurs sous le gouvernement libéral. La circonscription a fait une demande de subventions aux termes du Programme d'adaptation de la main-d'œuvre. J'ai participé à la rédaction d'un mémoire. J'ai assisté à la première réunion du comité. J'ai travaillé dur pour que le mémoire donne une vue globale de la situation, une situation que nous devons à la vision économique des libéraux. On m'a envoyé ici en février.

Nous avons eu un adepte de la dernière heure en la personne de M. Allan Martin, un ex-député de la ville non représentée de Toronto. Il a emprunté un sentier battu. Il ne s'est pas privé de nous dire qu'il allait obtenir une subvention dans le cadre de ce programme, que cet argent serait dépensé à Penetanguishene grâce à ses services. Le soir du budget, le ministre des Finances (M. Lalonde) a trouvé que la marge de manœuvre prévue pour le programme d'adaptation de la main-d'œuvre était passablement étroite. Il n'a pu débloquer de crédits que pour neuf ou dix circonscriptions libérales, une circonscription conservatrice et une autre néo-démocrate. Il voulait étirer l'assiette au beurre. Fini le Programme d'adaptation de la main-d'œuvre.

M. Martin avait une autre excuse. Il était occupé à autre chose. Nous avons maintenant ce qu'on appelle le fonds spécial de relance, c'est-à-dire l'assiette au beurre érigée en système. Le ministre dépensera l'argent en fonction d'un indice de développement. Très bien. Depuis des années le gouvernement détermine le taux de chômage à partir de 60 régions économiques du Canada. Désormais, il y en aura 260. On procèdera par recensement. C'est la première composante de l'indice de développement. Il y a aussi le revenu moyen et la capacité qu'a